

28 *Journal Historique sur les*

Comme nous n'ignorons pas la veneration, l'égard & l'amitié particuliere, que vous avez eu pour Sa M. & dilection de pieuse mémoire, *comme votre meilleur voisin & Allié constant, pendant le tems de son Regne,* qui a été court à la verité, mais très-doux & très-glorieux: & sçachant aussi les *avantages, profits & biens que votre Corps Helvetique a reçu pendant ce tems là,* dont vous auriez tiré davantage de fruits, si son Regne avoit été plus long. Nous avons des raisons suffisantes de croire que non seulement vous aurez avec nous une compassion chretienne, dans une perte si grande & *commune à vous & à toute la Chrétienté;* mais aussi que vous aurez à cœur de donner dès à présent sujet à Sa Majesté Royale, (de l'administration des Royaumes & pais hereditaires, de laquelle nous sommes chargez au nom de Dieu, comme Mere, en attendant au plutôt son arrivée,) de continuer à l'avenir dans l'affection confederale & voisinage avantageux, dont vous pourcez en ce cas vous assurer toujours, ainsi que le Comte de Trautmansdorf, qui a été jusqu'ici auprès de vous en qualité d'Ambassadeur Imperial, & que nous avons confirmé cependant Ambassadeur Royal, au nom de sa dilection, le Roi, vous le marquera plus amplement; sur ce nous vous demeurons bien affectionnée: Donné à Vienne le 18. Avril 1711 Signé
ELEONORE MADELAINE THERESE
Imperatrice Regnante.

JEAN FREDERICH Baron de Scileren. Et
plus bas, par Commandement exprés de Sa
Majesté Imperiale, JEAN GEORGE BUOL.